

La pédopornographie et les discours de haine dans les groupes WhatsApp/les réseaux sociaux

Lettre d'information pour les écoles de Cologne et Leverkusen

Mesdames et messieurs, chers parents et tuteurs légaux

Depuis plusieurs mois nous sommes de plus en plus contactés par les écoles, demandant d'aide par la police, au sujet de la présence de photos/ vidéos pédopornographiques ou des contenus incendiaires dans les groupes des réseaux sociaux, WhatsApp, Messenger etc., n'ayant pas sûr comment agir et réagir à ce phénomène.

Informations que vous devez enseigner à vos enfants:

- La possession (même à court terme)/l'acquisition/la propagation de matériaux pédopornographiques sont des délits; chaque photo/vidéo est preuve d'un véritable acte d'abus sexuel.
Le portable (avec tous les contacts, photos et applications) peut être confisqué par la police, aussi chez les mineurs; il peut être réinitialisé à ses réglages par défaut en usine, être retenu ou bien individuellement définitivement retiré.
- Si vous recevez de tels contenus: surtout ne les propagez pas et informez l'expéditeur sur le fait qu'il s'agit d'un délit! Portez plainte (aussi possible par internet).
- Quitter les groupes qui propagent de tels contenus.
- Indiquez au gestionnaire du réseau ou à la police si il s'agit de tels contenus (pornographiques, incendiaires ou bien symboles néo-nazis (p. ex. croix gammée) sur les réseaux sociaux/sur internet.

Pour toutes questions nous sommes à votre disposition.

Polizeipräsidium Köln

Kriminalkommissariat Kriminalprävention/Opferschutz

Walter-Pauli-Ring 2-6, 51103 Köln

Telefon: 0221/229-8655

E-Mail: kriminalpraevention.koeln@polizei.nrw.de

Internet: <https://koeln.polizei.nrw/kriminalpraevention-und-opferschutz-0>

La pédopornographie et les discours de haine dans les groupes WhatsApp/les réseaux sociaux

Aide-mémoire: Porter plainte, poursuite pénale

La Police	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt de plainte; enquête sur les faits; contrôle d'identité des témoins/ victimes et de l'auteur; la collecte des preuves; • audition des personnes concernées; saisie; protection des données et exploitation; • Après l'enquête policière: dépôt de la procédure au procureur responsable.
Le procureur	Décide: classement sans suite, ou mandat de pénalité, ou accusation
Le tribunal	En cas d'accusation: audition des personnes concernées. Preuves. Évaluation de la situation. Jugement.

Prise de mesures à l'exemple des groupes sur WhatsApp: pornographie et/ou racisme

La police vérifie s'il s'agit d'un délit ou non	Vérification des contenus/photos	
	propagation de pornographie pédopornographie (en dessous de 18 ans) possession ¹	punissable
	saisie du portable	rendu après env. 6 - 12 semaines (possible qu'il soit réinitialisé à ses réglages par défaut en usine)
	confiscation comme objet de délit	destruction

Les mesures ne sont pas énumérées de manière exhaustive.



1) La possession signifie ici chaque membre du groupe WhatsApp, puisque l'image ou la vidéo a été chargée sur le propre portable pour être vu.